

Propositions pour le déroulement du cours

● Aide pour les parents en Suisse

Contenu / Objectif

Les participant·es ont réfléchi aux avantages et inconvénients de la garde d'enfants au sein de la famille ainsi qu'aux solutions d'accueil extra-familiales. Ils/Elles se sont rappelés de la manière dont ils/elles étaient gardés·es étant enfants. Les participant·es connaissent les structures d'aide privées et publiques disponibles dans leur région. Les participant·es savent à qui s'adresser en cas de doutes ou de problèmes.

Connaissance de base pour le ou la formateur·trice

- ↓ Bon à savoir: Accueil extra-familial des enfants
- ↓ Bon à savoir: Organismes de consultation pour les parents et les enfants
- ↓ Bon à savoir: Éducation
- ↓ Bon à savoir: Garde d'enfants – accueil extra-familial
- ↓ Bon à savoir: Communication et langue (en particulier les paragraphes « Difficultés linguistiques chez les enfants » et « Multilinguisme et intégration culturelle »)
- ↓ Bon à savoir: Aide pour les parents (avec de nombreux liens et adresses)

Vocabulaire

Concepts permettant de décrire les structures de garde d'enfants comme la « garderie », la « crèche », le « jardin d'enfants », la « maman de jour », et les organismes de consultation comme les services de « conseil parents-enfants ».

Documents de cours

- ↓ Feuille de travail 1: Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial (texte à lire et écouter)
- ↓ Feuille de travail 2: Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial (travail en groupe)
- ↓ Feuille de travail 3: Quand j'étais enfant (travail individuel et travail en groupe)
- ↓ Feuille de travail 4: Il faut tout un village (travail en groupe)
- ↓ Feuille de travail 5: Qui aide les parents? (texte à lire)
- ↓ Feuille de travail 6: Magrit Chauvet raconte (texte à lire et écouter)
- ↓ Feuille de travail 7: Mon enfant et ses principales personnes de référence (travail individuel)
- ↓ Feuille de travail 8: Conversation quotidienne à la crèche (texte à lire et écouter)

- ↓ Jeu de cartes-mots 1: Systèmes de garde et aides
- ▶ Document audio 1: Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial
- ▶ Document audio 2: Magrit Chauvet raconte
- ▶ Document audio 3: Conversation quotidienne à la crèche

Matériel

- des feuilles volantes
- un tableau
- des cartes et des feutres

Remarque

Dans le texte « Maladie et santé », l'importance du rôle du pédiatre, à la fois personne de confiance et conseiller averti, est soulignée. Par la suite, les sujets suivants: « Hôpital, maladies chroniques et parents malades » sont abordés.

Le texte « Les nourrissons – comment répondre au mieux à leurs besoins » s'intéresse – entre autres – au passage clé du couple à deux au rôle de parents et aux défis à relever pour réussir cette transition.

Remarque

Le ou la formateur·trice doit connaître les différentes structures et offres locales et des autres cantons et distribuer – dans la mesure du possible – des flyers appropriés aux participant·es.

Liens

- www.fide-info.ch/fr/
Sur le portail fide de l'Office fédéral des migrations, vous trouverez du matériel pour les cours de français deuxième langue dans la partie réservée aux formateur·trice·s, dans l'onglet « Enfants ».
- www.reseau-accueil-extrafamilial.ch/fr/
Plateforme d'information sur les bonnes pratiques pour l'encouragement précoce et informations générales au sujet de l'école et de l'accueil extra-familial, en complément de la garde d'enfants au sein de la famille.

Déroulement possible Partie 1:

- **Nous travaillons – qui garde notre enfant ?
Je suis en cours de français – qui garde mon enfant ?**

Aucun document de cours n'est nécessaire pour cette introduction.

Dans un premier temps, les participant·e·s ont la possibilité de parler des sentiments et pensées qu'ils / elles ont quand il s'agit de faire garder leur enfant par une autre personne. Le sujet « Accueil extra-familial » est abordé en présentant les avantages et inconvénients de la garde d'enfants par un membre de la famille ou dans le cadre d'une structure extra-familiale. Un état des lieux des différentes possibilités de garde d'enfants extra-familiales est ensuite exposé. Cet état des lieux doit être accompagné – autant que possible – de documents d'informations concrets.

À l'occasion de la séance plénière, le ou la formateur·trice demande aux participant·e·s : *Vous êtes ici (en cours de français, à un rendez-vous, etc.). Qui s'occupe de votre enfant pendant ce temps ?*

Le ou la formateur·trice note les réponses des participant·e·s dans un tableau sous forme de mots clés afin d'illustrer les différentes possibilités de garde. Ces solutions peuvent être ensuite classées dans deux colonnes : « famille » et « accueil extra-familial ».

C'est l'occasion idéale pour poser les questions suivantes :

- *Que ressentez-vous lorsque vous confiez votre enfant à autre personne ?*
- *À quoi pensez-vous ? De quoi avez-vous peur ?*
- *Est-ce difficile ou facile à faire pour vous ?*
- *Rencontrez-vous également des difficultés d'ordre pratique ? En termes d'organisation ou autres ?*

- **Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial**

Vous avez besoin des documents de cours suivants :

- ↓ Feuille de travail 1 : Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial (texte à lire et écouter)
- ↓ Feuille de travail 2 : Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial (travail en groupe)
- ▶ Document audio 1 : Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial

Les participant·e·s écoutent un dialogue entre un père et une mère qui discutent de la manière dont ils souhaitent faire garder leur fils quand ils sont tous les deux au travail (feuille de travail 1, document audio 1).

Travail de groupe

Suite à la lecture et à l'écoute de ce texte, le ou la formateur·trice rassemble les arguments « pour » et « contre » la garde d'enfants au sein de la famille et l'accueil extra-familial. Lors de la séance plénière, ces résultats sont discutés.

● Quelles aides et structures de garde existe-t-il en Suisse ?

Vous avez besoin du document de cours suivant :

↓ Jeu de cartes-mots 1 : Systèmes de garde et aides

Le ou la formateur-trice place sur un tableau – sans organisation particulière – les différentes cartes-mots avec les noms des structures privées et publiques qui existent en Suisse.

Ces cartes ne concernent pas uniquement les possibilités et offres de garde mais aussi les structures sportives ou de loisirs comme l'« école de musique » ou le « club de sport ».

Vous pouvez ensuite classer ces concepts par catégorie « payant » ou « gratuit » ou bien « privé » ou « public ».

Questions complémentaires :

– *Qui parmi vous connaît / utilise ces offres ?*

Le ou la formateur-trice présente d'autres offres d'accueil extra-familiales.

Il / Elle pourra trouver des informations adéquates dans les documents se trouvant dans la rubrique du site « Bon à savoir » : « Garde d'enfants – accueil extra-familial » et « Aide pour les parents ». En plus de ces systèmes de garde, il existe aussi des organismes de consultation privés et publics plaçant le développement de l'enfant au centre de leurs priorités.

Les employé-e-s y travaillant ont suivi ou suivent régulièrement des formations spécialisées.

La formulation, l'application et le contrôle des politiques et des lignes directrices dans le domaine de la formation, de la petite enfance, des soins et de l'éducation ont pris de l'importance ces dernières années.

● Quand j'étais enfant

Vous avez besoin du document de cours suivant :

↓ Feuille de travail 3 : Quand j'étais enfant (travail individuel, travail en binôme)

Quelles étaient les possibilités de garde dans mon enfance ? Qui s'est occupé de moi ? Qui m'a élevé-e ?

Dans un second temps, les participant-e-s réfléchissent aux personnes qui étaient importantes pendant leur enfance. Ils / Elles partagent leurs souvenirs avec leur binôme respectif.

Déroulement possible Partie 2:

- **Qui vient en aide aux parents quand ils rencontrent un problème ? Qui répond à leurs questions ?**

Vous avez besoin des documents de cours suivants :

- ↓ Feuille de travail 4: Il faut tout un village (travail en groupe)
- ↓ Feuille de travail 5: Qui aide les parents ? (texte à lire)
- ↓ Feuille de travail 6: Magrit Chauvet raconte (texte à lire et écouter)
- ▶ Document audio 2: Magrit Chauvet raconte

Travail de groupe: « Il faut tout un village pour élever un enfant »

Ce proverbe africain permet d'ouvrir la discussion au sujet des aides et services de consultation pour les parents.

Lors d'un travail en groupe, les participant-e-s discutent des différentes possibilités d'aide offertes aux parents et de leur fonctionnement (feuille de travail 4). Les questions 3 et 4 mettent l'accent sur des situations difficiles qui nécessitent l'aide d'un professionnel. Les idées et conclusions proposées par chaque participant-e sont inscrites sur des cartes qui sont ensuite présentées, discutées et accrochées au tableau pendant la séance plénière.

Services de consultation pour les parents en Suisse

Dans le texte à lire « Qui aide les parents ? » (feuille de travail 5), les participant-e-s en apprennent plus au sujet des services de consultations pour les parents en Suisse. N'hésitez pas à présenter et / ou distribuer des documents informatifs présentant des structures similaires dans la région.

Le texte à lire et écouter « Margrit Chauvet raconte » (feuille de travail 6) a pour objectif de montrer que les parents ne doivent pas avoir honte de rencontrer des problèmes avec leurs enfants ou d'avoir des doutes quant à l'éducation de leurs enfants. Magrit Chauvet raconte qu'elle s'est sentie pendant très longtemps dépassée dans son rôle de mère parce que sa fille ne voulait plus dormir et qu'elle n'arrivait pas à trouver une solution à ce problème. Suite à un entretien avec son pédiatre, elle s'est adressée à un service de consultation qui lui a proposé une aide concrète.

Il est possible de discuter des questions posées par ce texte pendant la séance plénière. Elles doivent mener à réfléchir sur les situations de stress et le sentiment de honte et permettre de définir des solutions adaptées.

Revenir à la maison avec une idée pour s'entraîner

Les participant-e-s cherchent les structures et leurs horaires d'ouverture qui se trouvent dans leur région – par exemple dans l'annuaire téléphonique, sur internet ou bien en allant à la mairie de leur commune – et présentent leurs résultats lors de la prochaine séance.

Variante:

Les participant-e-s réfléchissent aux personnes qui sont importantes pour leur enfant et écrivent leurs noms à l'endroit correspondant sur le schéma figurant sur la feuille de travail 7.

Les participant-e-s ont besoin de la :

- ↓ Feuille de travail 7: Mon enfant et ses principales personnes de référence.

Pour aller plus loin :**● Conversation quotidienne à la crèche**

Vous avez besoin des documents de cours suivants :

- ↓ Feuille de travail 8: Conversation quotidienne à la crèche (texte à lire et écouter)
- ▶ Document audio 3: Conversation quotidienne à la crèche

Après une longue journée de travail, Madame Paramesvaran va chercher sa fille à la crèche. Madame Bodin, la responsable de la crèche, lui raconte comment s'est passée la journée de sa fille et lui parle également de ses progrès. Madame Paramesvaran est fatiguée et veut rentrer toute de suite chez elle. Son mari attend qu'elle prépare le dîner avant qu'il ne parte travailler. Sa fille Chittra aimerait encore jouer et elle doit patienter. Ce texte montre les tensions et contraintes d'une mère qui travaille. Il souligne également qu'un contact régulier entre les parents et la personne qui garde leur enfant est important et utile.

Bon à savoir : Accueil extra-familial des enfants

● Accueil extra-familial des enfants

Les crèches et haltes-garderies

Les crèches et haltes-garderies sont des endroits réservés aux enfants âgés de 0 à 6 ans. Il existe des structures privées et publiques. Elles sont dirigées par un personnel spécialement formé.

Les parents peuvent décider si leur enfant va à la crèche du lundi au vendredi ou bien uniquement quelques jours pendant la semaine. Ces structures gardent et éduquent les enfants.

Ces derniers jouent avec d'autres enfants, apprennent des chansons et des jeux, se rendent au parc et y font bien d'autres choses encore. Ils y mangent parfois un goûter, un déjeuner et un snack. Si un enfant parle encore très peu le français, la crèche peut être une solution ludique et adaptée pour apprendre cette langue.

Pour de nombreux enfants, la crèche est le premier contact qu'ils ont avec l'extérieur.

C'est pourquoi il est important que les parents accompagnent leur enfant de manière active lors de cette première expérience.

Il n'est pas toujours aisé de trouver une place dans une crèche. Les structures de contact du quartier ou de la commune peuvent apporter leur aide. Les parents peuvent également chercher une solution de garde adaptée sur différentes plateformes en ligne (par exemple → <https://babysitting24.ch/fr>) et voir directement si une place est libre.

Les parents doivent payer la crèche.

Pour obtenir une place dans une crèche publique ou subventionnée, des règles spécifiques s'appliquent dans certains cantons. Les parents ou les tuteurs légaux doivent répondre à une des conditions suivantes :

- ils travaillent,
- ils suivent une formation continue,
- ils sont au chômage et doivent donc être flexibles,
- ils sont étrangers et leur enfant doit apprendre le français,
- ils ont des problèmes de santé ou d'autres difficultés qui les empêchent de garder eux-mêmes leur enfant.

Les jardins d'enfants

À partir de 3 ans (parfois même à partir de 2 ans et demi), un enfant peut rejoindre un groupe de jeux quelques heures par semaine. Les animateur-trice-s de ces groupes de jeux aident les enfants à développer leurs compétences linguistiques et culturelles. Les enfants apprennent à faire partie d'un groupe et à jouer ensemble. Le jardin d'enfants peut être un premier contact avec des enfants et adultes parlant français et est donc particulièrement recommandé lorsque les enfants ont une autre langue maternelle que le français.

Les parents de jour

Ce sont des personnes (ou des familles) qui gardent chez elles, en plus de leurs propres enfants, d'autres enfants. La plupart du temps, elles font partie d'une association qui se charge de leur trouver des enfants à garder. Certaines de ces personnes proposent leurs services de manière privée.

Les parents de jour peuvent s'occuper de bébés et d'enfants en bas âge. Les parents choisissent combien de fois par semaine leur enfant doit être gardé. De nombreux parents de jour prennent plusieurs enfants d'âges différents afin de créer une petite communauté ressemblant à une famille.

Il est essentiel que les parents et les parents de jour soient d'accord sur la manière d'éduquer l'enfant. Les deux parties doivent être tolérantes et ouvertes au dialogue.

Le parascolaire

La plupart des écoles proposent une structure parascolaire dans l'école ou à proximité de celle-ci. Les enfants peuvent y jouer et faire leurs devoirs avant et après l'école. Ils y mangent un repas de midi et disposent la plupart du temps d'une salle de repos. Quand un enfant est nouveau, les parents sont convoqués à un entretien pour parler de leur enfant.

Lors de leur inscription à l'école, la plupart des communes demandent aux parents s'ils ont besoin d'une structure parascolaire. Les parents peuvent décider si leur enfant a besoin de se rendre dans cette structure parascolaire du lundi au vendredi ou bien uniquement quelques jours pendant la semaine. Ils peuvent également choisir si leur enfant doit y être gardé le matin, le midi ou l'après-midi. Cette structure périscolaire est payante.

Bon à savoir : Organismes de consultation pour les parents et les enfants

● Organismes de consultation pour les parents et les enfants

Il n'est pas facile d'élever un enfant. C'est pourquoi il n'y a pas de honte à se sentir dépassé-e et à rencontrer des problèmes. Être capable de demander de l'aide signifie au contraire faire preuve de responsabilité.

En cas de problème, un premier contact peut être pris auprès de l'éducateur-trice ou de l'enseignant-e responsable de l'enfant. Si nécessaire, l'école peut solliciter l'aide d'un-e spécialiste (psychologue scolaire ou conseiller / conseillère d'éducation).

Il est également possible de parler de ces problèmes à un-e pédiatre. Il / Elle peut conseiller directement les parents ou leur indiquer des services de consultation adaptés.

Les personnes qui travaillent dans ces organismes sont liées par le secret professionnel.

En Suisse, il existe un réseau dense d'organismes de conseil pour les parents d'enfants et d'adolescent-e-s. Ces services sont gratuits quand ils sont proposés par les communes ou les cantons. Les institutions privées demandent souvent une participation aux frais.

Si les parents sollicitant cette aide maîtrisent mal la langue française, certains organismes peuvent faire intervenir un-e interprète interculturel-le.

Consultation pour les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans

Pour les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans, il existe de nombreux services de conseil. Ils répondent aux questions des parents portant sur des sujets tels que l'alimentation, les soins, le développement et l'éducation de l'enfant. Les conseiller-e-s travaillant dans ces structures sont la plupart du temps des infirmières avec une formation complémentaire. Ces consultations peuvent avoir lieu par téléphone, lors de rendez-vous dans la structure ou directement à la maison.

Les jours et horaires d'ouverture de ces structures sont rassemblés sur le site :

→ www.sf-mvb.ch/Pour-les-parents/.

Ces structures peuvent également proposer des cours pour les parents.

Consultation pour les enfants, les adolescents et leurs parents

Pour les enfants plus âgés et les adolescent-e-s, il existe des structures de conseil familial. La plupart du temps, ce sont les communes qui proposent ces services gratuitement. C'est pourquoi il est recommandé de s'y rendre en cas de besoin. Sur le site du canton correspondant, vous trouverez d'autres organismes de conseil dans la rubrique « Social » ou « Éducation / formation ». Il est impossible de résumer en quelques lignes l'étendue de l'offre proposée. En plus des structures cantonales et locales, il existe aussi des centres de conseil privés qui sont la plupart du temps payants. Avant la consultation, il est possible de se renseigner auprès de la sécurité sociale pour savoir si cette dernière peut prendre en charge une partie des frais.

Dans les grandes villes, il existe des organismes spécialisés pour les personnes migrantes. Les consultations se font par téléphone ou sur place après avoir pris un rendez-vous.

Feuille de travail 1: Garde des enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial
(texte à lire et écouter)

● **Garde des enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial**

Stéphane a quatre ans. Son père et sa mère travaillent. Jusqu'à présent, c'était la grand-mère de Stéphane qui s'occupait de lui mais elle veut maintenant retourner en Serbie. Qui va s'occuper de lui à présent ? C'est le sujet de la conversation qui a lieu entre Monsieur et Madame Nikolic.

Madame Nikolic: Je pourrais demander à ma cousine Dragana de venir chez nous et de s'occuper de Stéphane.

Monsieur Nikolic: Tu sais bien que je n'aime pas ta cousine. Elle fume trop, regarde la télévision toute la journée ou passe son temps au téléphone – et en plus, elle est vraiment trop jeune. Je ne pense pas qu'elle puisse s'occuper de notre enfant. Je pense aussi qu'il est important pour Stéphane d'apprendre le français avant d'aller à l'école. Je crois que ce serait mieux qu'il aille dans une structure d'accueil. Il sera avec d'autres enfants. Il pourra jouer avec eux. Jusqu'à présent, il a toujours été seul avec sa grand-mère. Ce n'est pas bon pour un enfant.

Madame Nikolic: Tu veux que Stéphane aille à la crèche ? Tu sais combien cela coûte ? Dragana ne nous coûterait rien ! Elle pourrait dormir dans notre chambre d'ami. Et en plus, elle fait partie de notre famille. Elle élèvera notre enfant en respectant nos traditions.

Monsieur Nikolic: (rit) Qu'est-ce que ça veut dire ? J'aimerais que mon enfant joue avec d'autres enfants, qu'il apprenne le français et qu'il ne regarde pas trop la télévision. Que ça soit en serbe ou en français, ça m'est égal. J'ai grandi ici et je me souviens des problèmes que j'ai rencontrés en tant qu'enfant de parents étrangers. Avant d'aller à l'école, je n'avais jamais joué avec des enfants suisses et je me suis longtemps senti comme un étranger. Je ne veux pas qu'il arrive la même chose à mon fils.

Page suivante »

- Madame Nikolic:* Mais il va perdre ses racines. C'est ce que tu veux ?
- Monsieur Nikolic:* Ça ne se passera pas aussi vite que ça. Tu es sa mère et tu es serbe. Ça ne fait que cinq ans que tu vis en Suisse. Je suis son père et je suis serbo-suisse. Stéphane aura sa propre identité. Un mélange entre la Serbie et la Suisse.
- Madame Nikolic:* Humm... Tu as peut-être raison. Marisa, la fille de ma collègue Dolores, est gardée par maman de jour. Elle est suisse et garde aussi d'autres enfants. Marisa va à l'école mais elle mange chez la maman de jour le midi, elle joue et y reste jusqu'à ce que Dolores la récupère le soir. Dolores est très contente de sa maman de jour. Elle est gentille et a plein de bonnes idées pour jouer et occuper les enfants.
- Monsieur Nikolic:* Hummm... Oui... Stéphane irait donc chez une maman de jour plutôt que d'aller à la crèche... pourquoi pas ? Cherchons sur internet « maman de jour ». Peut-être trouverons-nous quelqu'un ? Combien coûte une maman de jour ? Est-ce que Dolores t'a dit combien elle payait la sienne ?

Feuille de travail 2: Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial
(travail en groupe)

● Garde d'enfants au sein de la famille ou accueil extra-familial

Travail de groupe

Qui gardera Stéphane quand ses parents iront travailler ?

Vous avez entendu le dialogue de Monsieur et Madame Nikolic.

Formez des groupes de trois ou quatre personnes et répondez aux questions suivantes :

1. Avez-vous vécu une situation similaire où vous deviez décider quelle personne ou structure garderait votre enfant ?
2. À votre avis, qui a raison entre Monsieur et Madame Nikolic ?
À leur place, quelle décision prendriez-vous ?
3. Rassemblez le maximum d'arguments :

Garde d'enfants au sein de la famille		Accueil extra-familial	
Avantages (pour)	Inconvénients (contre)	Avantages (pour)	Inconvénients (contre)

4. Inscrivez les arguments les plus importants sur des cartes.

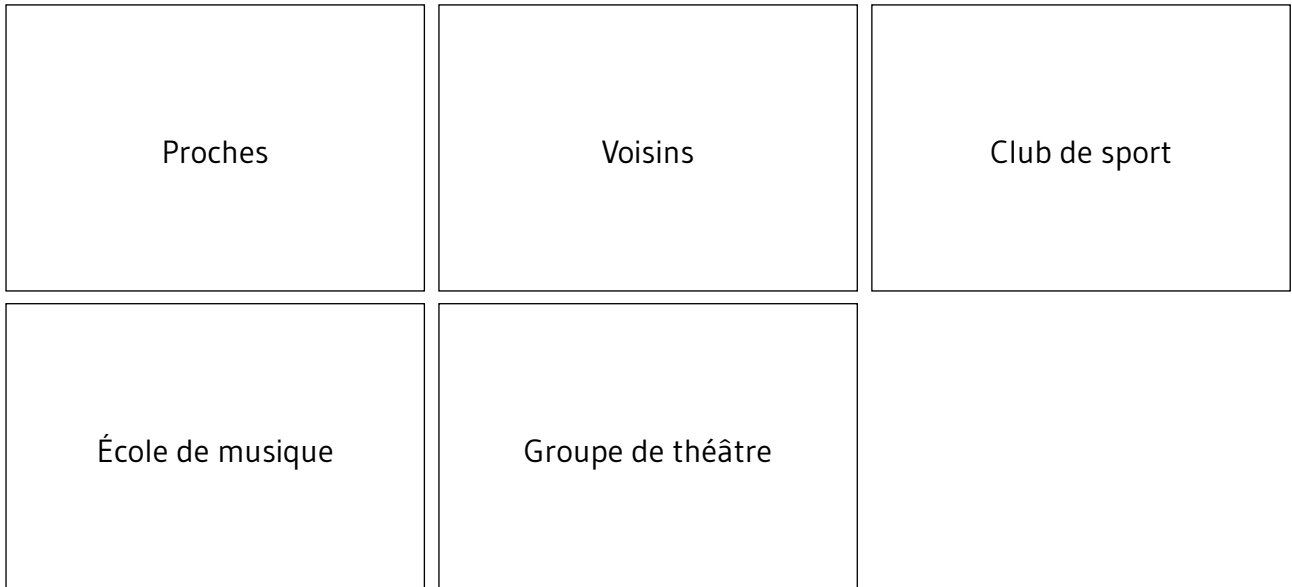
5. Présentez ensuite vos réflexions pendant la séance plénière.

Jeu de cartes-mots 1: Systèmes de garde et aides

● Systèmes de garde et aides

Aperçu des cartes-mots

Gymnastique p+e	Bébé nageur	Groupe de jeux pour les bébés
Groupe de jeux pour les enfants	Parents de jour	Accueil parascolaire
Crèche	Garderie	Repas de midi
Aide aux devoirs	Grand-mère	Grand-père
Mère	père	Frères et sœurs plus âgés



Gymnastique p+e

Bébé nageur

Groupe de jeux pour
les bébés

Groupe de jeux pour
les enfants

Parents de jour

Accueil parascolaire

Crèche

Garderie

Repas de midi

Aide aux devoirs

Grand-mère

Grand-père

Mère

Père

Frères et sœurs
plus âgés

Proches

Voisins

Club de sport

École de musique

Groupe de théâtre

Feuille de travail 3: Quand j'étais enfant (travail individuel et travail en groupe)

● Quand j'étais enfant

Travail individuel

Souvenez-vous de votre enfance et réfléchissez aux questions suivantes :

- *Qui, au sein de votre famille, vous a gardé ou élevé quand vous étiez enfant et que vous n'alliez pas encore à l'école ?*
- *Qui d'autre s'est également souvent occupé de vous et ne faisait pas partie de votre famille proche ? (famille plus éloignée, voisin·e-s, ami·e-s, etc.).*

Cercle intérieur : Inscrivez dans ce cercle ou directement dans le cœur le nom des personnes qui étaient importantes pour vous.

Cercle extérieur : Quels types de garde / structure existaient quand vous alliez au à la crèche ou à l'école ? Qui vous gardait ? Inscrivez dans le cercle extérieur les personnes qui étaient importantes pour vous.



Travail en binôme

Choisissez un ou une partenaire. Parlez avec lui / elle de vos deux cercles, des similarités et des différences concernant la garde des enfants dans votre pays d'origine.

Cercle en grand format sur la page suivante »



Feuille de travail 4 : Il faut tout un village (travail en groupe)

● Il faut tout un village

« Il faut tout un village pour élever un enfant. »

Proverbe africain

Travail de groupe

Formez des groupes de trois ou quatre personnes. Choisissez une personne au sein de votre groupe qui inscrira vos résultats sur des cartes et devra ensuite les présenter pendant la séance plénière.

1. Que signifie ce proverbe ?
Cette affirmation est-elle correcte ?
2. Quelles personnes jouent un rôle essentiel dans l'éducation d'un enfant ?
Quelle est votre expérience ?
Discutez entre vous.
3. Lors de l'éducation d'un enfant, existe-t-il des situations particulièrement difficiles ?
Comprenez-vous que des parents aient besoin d'aide et de conseils ?
Avez-vous déjà vécu une situation similaire ?
Notez des mots-clés sur les cartes comme « Mon enfant tape d'autres enfants » ou « Notre bébé pleure pendant toute la nuit ».
4. Réfléchissez ensuite à ces questions :
Qui peut venir en aide aux parents dans de telles situations ?
À qui les parents peuvent-ils demander des conseils quand ils ont un problème avec leur enfant ? Connaissez-vous des personnes ou des structures en Suisse qui peuvent aider les parents ? Lesquelles ? Notez des mots-clés sur vos cartes (par exemple, le pédiatre).

Présentez vos résultats pendant la séance plénière.

Feuille de travail 5: Qui aide les parents ? (texte à lire)

● Qui aide les parents ?

« Il faut tout un village pour élever un enfant », affirme la sagesse africaine. Ce proverbe en dit long. Il n'est en effet pas facile d'élever un enfant. Les parents doutent parfois. Il arrive qu'ils se sentent perdus et ne sachent plus quoi faire. Il est alors important qu'ils demandent de l'aide.

En Suisse, il existe un réseau dense d'organismes de conseil pour les parents d'enfants et d'adolescent·e·s. Des personnes qualifiées peuvent les aider à résoudre les problèmes d'éducation qu'ils rencontrent. Ces services sont gratuits quand ils sont proposés par les communes ou les cantons.

Les institutions privées demandent souvent une participation aux frais. Quand les parents ne parlent pas bien français, il est parfois possible que l'organisme de conseil fasse intervenir un·e interprète. Les personnes qui travaillent dans ces services de consultation sont liées par le secret professionnel. Dans les grandes villes, il existe des organismes spécialisés pour les personnes migrantes. Parfois, le / la pédiatre peut également apporter son aide et donner des conseils. Les médecins connaissent les adresses de ces services de consultation.

Pour les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans, il existe des services de conseil aux parents. Ils répondent aux questions concernant l'alimentation, les soins, le développement et l'éducation des enfants.

- Mon bébé pleure trop. N'ai-je pas suffisamment de lait ? Comment puis-je le calmer ?
- Notre fille nous rejoint souvent la nuit dans notre lit. Que devons-nous faire ?
- Je cherche à rencontrer d'autres mères et pères. Quelles structures peuvent nous aider ?*

Ce sont des questions fréquemment posées dans ces centres de conseil aux parents. Les conseillères sont la plupart du temps des infirmières avec une formation complémentaire. Elles apportent leur aide par téléphone, lors d'un rendez-vous dans la structure voire à l'occasion d'un déplacement auprès des familles. Vous trouverez les horaires d'ouverture des centres de consultation parents-enfants de chaque commune / région sur le site → www.sf-mvb.ch/Pour-les-parents.

Si votre enfant va à la crèche ou à l'école, vous pouvez demander des conseils à son éducateur / éducatrice ou à son enseignant·e.

*Source: Services sociaux Zurich et L'Association suisse des consultations parents-enfants (ASCPE)
Une version française de ce paragraphe est en cours d'élaboration

Si nécessaire, ce / cette dernière peut demander l'aide d'un spécialiste (par exemple, un-e psychologue scolaire ou une conseillère éducative).

Quand les enfants sont plus grands, il existe des organismes de conseil familial. La plupart du temps, ce sont les communes qui proposent ces services gratuitement. C'est pourquoi il est recommandé de s'y rendre en cas de besoin.

Il existe également des services de consultation privés, mais qui sont généralement payants. Il arrive que la sécurité sociale prenne en charge une partie des coûts. Mais les parents doivent régler au préalable toute la somme avant de se faire rembourser.

Voici quelques exemples de problèmes qui peuvent être abordés lors de tels entretiens :

- Mon enfant n'obéit pas et ne respecte pas les règles.
- Mon fils dépense tous les mois beaucoup d'argent pour son téléphone. Chaque mois, nous nous disputons à ce sujet.
- Ma fille a volé du maquillage avec ses amies au supermarché.
- Mon fils fume des joints.

Feuille de travail 6: Magrit Chauvet raconte (texte à lire et écouter)

● **Magrit Chauvet raconte**

Je m'appelle Magrit Chauvet. J'ai 32 ans, je suis mariée et j'ai une fille. Elle s'appelle Léa et a cinq ans. Tout a commencé il y a un an. Du jour au lendemain, notre fille a arrêté de faire ses nuits. Tous les soirs, elle nous rejoignait dans notre lit. Au début, nous nous sommes montrés compréhensifs mais à la longue, c'est devenu gênant. Mon mari n'était pas d'accord. Il devait se lever tôt tous les matins et être en forme. J'étais très fatiguée et énervée par cette situation, moi aussi. Et nous nous disputions également beaucoup à ce sujet. J'ai demandé conseil à ma mère. Elle m'a répondu: « Laisse Léa pleurer dans son lit. Au bout d'un moment, elle s'endormira car elle sera fatiguée. » Mais mon mari et moi, nous n'avons pas été assez fermes et nous avons craqué. De toute manière, nous n'arrivions pas à dormir quand elle pleurait. Mon amie Carmen m'a dit qu'elle ne connaissait pas ce problème et que son fils faisait ses nuits depuis des années.

J'ai eu tellement honte. Je voulais être une bonne mère et je ne savais plus quoi faire, j'étais stressée et je me disputais sans arrêt avec mon mari. Mais qui pouvait donc m'aider ?

Je suis allée chez le pédiatre. Quand il m'a demandé comment ça se passait avec Léa, je me suis mise à pleurer. Je lui ai tout expliqué. Le médecin m'a dit que 30% des enfants avaient des problèmes de sommeil et qu'il y avait d'autres familles dans mon cas. Ça m'a un peu soulagée. Il m'a donné l'adresse d'un groupe de soutien pour les parents de notre quartier. Je l'ai appelé et j'ai fixé un rendez-vous. La conseillère du groupe était très gentille. Elle m'a expliqué ce qui était important pour que Léa puisse bien dormir. Je me suis rendue deux fois à un rendez-vous dans son bureau et elle est venue une fois chez nous. Les consultations étaient gratuites.

Maintenant, Léa dort à nouveau très bien. Mon mari et moi allons mieux et je sais quoi faire. La prochaine fois que nous rencontrerons des problèmes, je n'attendrai pas aussi longtemps et j'irai voir un spécialiste.

Répondez aux questions suivantes :

- *Quel était le problème de Léa ?*
- *Pourquoi ses parents se disputaient-ils ?*
- *Pourquoi sa mère a-t-elle eu honte ?*
- *Pourquoi sa mère a-t-elle pleuré chez le médecin ?*
- *Qui l'a aidée ?*

Feuille de travail 7: Mon enfant et ses principales personnes de référence (travail individuel)

● Mon enfant et ses principales personnes de référence

Pensez à votre enfant:

Cercle intérieur: Qui garde votre enfant actuellement ?
Chez qui votre enfant se trouve-t-il régulièrement en dehors de votre famille proche (voisins, famille éloignée, ami-e-s, etc.) ? Inscrivez dans ce cercle ou directement dans le cœur le nom des personnes qui sont importantes pour votre enfant.

Cercle extérieur: Quel(s) type(s) de service proposé(s) par la ville utilisez-vous (garderie, parents de jour, etc.) ? Inscrivez dans le cercle extérieur les personnes qui sont importantes pour votre enfant.



Feuille de travail 8 : Conversation quotidienne à la crèche (texte à lire et écouter)

● Conversation quotidienne à la crèche

Madame Parameswaran va chercher sa fille Chittra à la crèche. Il est 17 heures et Madame Parameswaran a travaillé toute la journée au Café Gloria. Maintenant, elle veut vite rentrer à la maison et préparer à manger pour toute la famille. Après le dîner, son mari doit aller travailler. Chittra est encore en train de jouer.

Madame Bodin, la responsable de la crèche, salue Madame Parameswaran à son arrivée.

Madame Bodin : Bonjour, Madame Parameswaran. Chittra n'est pas encore prête. Elle est en train de jouer à la poupée avec beaucoup de concentration. Je crois que nous ne devons pas la gêner.

Madame Parameswaran : Ahhh... Je suis très fatiguée et j'ai peu de temps. Je dois rentrer à la maison pour préparer le dîner. Mon mari n'aura rien à manger sinon. Il ne peut pas attendre. Chittra, viens vite. Lève-toi et range ta poupée dans sa poussette.

Madame Bodin : Chittra, tu pourras continuer à jouer avec ta poupée demain. Enlève tes chaussons et va chercher tes chaussures et ton manteau. Je vais t'aider à t'habiller.

Madame Parameswaran : Comment s'est passé le déjeuner ? Est-ce qu'elle mange de la salade maintenant ? Et fait-elle une sieste après avoir mangé ?

Madame Bodin : Malheureusement, elle ne mange pas encore de tout. Elle m'a dit qu'elle ne mangeait pas de salade à la maison et qu'elle n'aimait pas cela. Je pense qu'elle a juste besoin d'un peu plus de temps. Elle dort bien. Lors de la sieste, elle a le droit de s'allonger à côté de son amie et elle s'endort très vite la plupart du temps.

- Madame Parameswaran :* C'est moi qui dois préparer la salade dans le café où je travaille. Quand je rentre chez moi, je ne supporte pas de voir de la salade ! Et nous n'en avons pas au Sri Lanka.
- Madame Bodin :* Ce n'est pas un problème. Ici, chaque enfant a ses propres traditions et habitudes culinaires. Nous adaptons progressivement les enfants à la nourriture de la crèche. À la longue, ils mangent presque de tout. Nous devons juste être un peu patients.
- Madame Parameswaran :* Merci. Au fait... Madame Bodin, savez-vous à quelle heure commence la fête de la crèche ce vendredi ?
- Madame Bodin :* À trois heures. Nous allons tout d'abord peindre une image avec les parents et les enfants. Ensuite, nous chanterons différentes chansons. Et à la fin, il y aura des boissons, des gâteaux et des amuse-bouches pour tous.
- Madame Parameswaran :* Mon mari viendra à 15 heures à la crèche. Je le rejoindrai ensuite à 17 heures. Est-ce que je peux apporter quelque chose ?
- Madame Bodin :* Avec plaisir, plutôt quelque chose de salé.
- Madame Parameswaran :* D'accord, je dirai à mon mari de l'apporter. Allez, viens Chittra, on doit se dépêcher de rentrer à la maison. Au revoir, Madame Bodin.
- Madame Bodin :* Au revoir, Madame Parameswaran. Salut Chittra. À demain.